



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Un service de sécurité incendie unifié pour la MRC de D'Autray Entente de services entre deux municipalités et la MRC

Ville de Saint-Gabriel, le 29 juin 2021 – Le mardi 29 juin dernier, en présence de nombreux dignitaires et invités, la plage municipale de Saint-Gabriel a fait place à un moment historique alors que la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray a annoncé que les 15 municipalités de son territoire seront désormais desservies par son service de sécurité incendie (SSI) dès le 1^{er} juillet prochain.

Cette décision advient quelques mois après que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon ait démontré sa volonté à la MRC de voir son SSI intégrer l'équipe de la MRC.

En accueillant l'équipe de la caserne de Saint-Gabriel-de-Brandon, le SSI de la MRC verra son équipe de permanence passer à 18 employés (es) en plus de pouvoir miser sur les services de 94 pompiers (ères) à temps partiel. Ces derniers seront répartis dans neuf casernes. Concomitamment, le SSI de la MRC a fait l'acquisition d'une grande partie de l'équipement de la caserne brandonnienne.

« Déjà depuis plusieurs années notre service de sécurité incendie se distingue à travers la province; voilà un pas de plus. Nous parlons ici d'une équipe unie et proactive reconnue dans le milieu pour la qualité de ses actions. Un service qui a vu le jour en 2004 et dont certains de ses bâtisseurs sont parmi nous aujourd'hui, et que je salue, pour qui l'optimisation a toujours été l'objectif visé », a souligné Mme Suzanne Nantel, présidente du comité de sécurité incendie de la MRC et mairesse de la Ville de Berthierville, lors de l'évènement.

Avant de rejoindre les rangs du SSI de la MRC, le SSI de Saint-Gabriel-de-Brandon répondait aux besoins des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon et Saint-Cléophas-de-Brandon. Depuis 2016, le SSI de la MRC était au service des 13 autres municipalités du territoire, et ce, à la suite de l'intégration de l'équipe de la Régie intermunicipale de Berthier au sein de son organisation.

Le SSI de la MRC de D'Autray

Dynamisés quotidiennement par l'importance d'assurer une présence accrue au cœur des activités des municipalités de la MRC, la motivation des membres du SSI est d'offrir aux citoyens un service de sécurité incendie et de sauvetage optimal, en respect du cadre financier et basé sur le respect, l'honnêteté, la loyauté et l'intégrité.

-30-

Source : Sébastien Proulx
Responsable de la culture et des communications
MRC de D'Autray
450 836-7007 poste 2528